

La santé observée en Seine-Saint-Denis

Un outil de référence

La réalisation par les ORS, en 1994, des tableaux de bord régionaux sur la santé a marqué la première étape d'une vaste démarche visant à mieux observer la santé dans les régions.

L'objectif était d'aboutir à la production, dans toutes les régions de France, d'un document rassemblant des données comparables et pouvant devenir un outil de référence pour la définition, le suivi et l'évaluation de la politique de santé. Ces tableaux de bord ont été élaborés dans chaque région selon le même modèle, grâce à une maquette commune conçue par les ORS et leur fédération (FNORS), avec l'appui d'experts régionaux et nationaux et les conseils d'un comité de pilotage.

La présentation du document sous forme d'un classeur a été retenue pour permettre des actualisations régulières et un enrichissement par de nouvelles fiches.

Le tableau de bord du département de Seine-Saint-Denis

Le projet de tableau de bord sur la santé est né d'une série de rencontres entre le Conseil général de Seine-Saint-Denis, l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France et les membres de l'atelier "Etat des lieux et indicateurs de santé" du Conseil du Forum santé départemental.

Malgré la mise en place de nombreuses actions de santé, la population de Seine-Saint-Denis souffre encore d'un état de santé inférieur au reste de la région et de la France. La vision d'ensemble des problématiques socio-sanitaires apportée par le tableau de bord devrait contribuer à la synergie des différentes interventions, constituer une base commune de référence et irriguer la réflexion et l'action du Forum santé départemental.

Au total, ce document comporte 42 fiches couvrant le domaine sanitaire et social.

Cette plaquette en présente les principaux résultats.

1 - Constat d'ensemble

- Le contexte géographique et économique
- La population
- La mortalité
- L'activité et l'emploi

2 - Offre et consommation de soins

- Les équipements hospitaliers
- Les médecins
- Les autres professionnels de santé
- Les urgences
- La psychiatrie hospitalière
- Les structures de soins et de prévention non hospitalières
- La consommation de soins

3 - Mère et enfant

- Autour de la grossesse
- La santé de l'enfant
- Le mode de vie de l'enfant
- L'offre de soins pour la mère et l'enfant

4 - Personnes âgées

- La population âgée
- Les équipements pour personnes âgées

5 - Personnes handicapées

- Les enfants handicapés
- Les adultes handicapés

6 - Pauvreté- précarité

- Les bénéficiaires des minima sociaux
- Accès au logement
- Accès aux soins

7 - Pathologies

- Vue d'ensemble des pathologies
- La mortalité prématurée
- Les affections cardio-vasculaires
- Les tumeurs
- Le sida
- La tuberculose
- Le cancer du sein
- Le cancer de l'utérus
- Les cancers du côlon et du rectum
- Le cancer de la prostate
- Les maladies respiratoires

8 - Facteurs de risque

- L'alcool et ses conséquences sur la santé
- Le tabac et ses conséquences sur la santé
- La toxicomanie
- Les accidents
- Les suicides
- Les maladies professionnelles

9 - Environnement et santé

- L'eau et la santé
- L'air et la santé
- Autres facteurs environnementaux

Des indicateurs témoignant d'une précarité importante

Une population relativement jeune

Au 1er janvier 2001, la population de Seine-Saint-Denis, estimée à 1 383 825 habitants, représente 13% de la population francilienne. Avec 29% de jeunes de moins de 20 ans et 5% de personnes de 75 ans ou plus, la population est relativement jeune, en comparaison aux autres départements de la région. Elle continue de croître, légèrement, grâce à un solde naturel élevé, qui compense un solde migratoire déficitaire.

Une situation économique peu favorable

Le département regroupe 10% de l'emploi de la région. La proportion d'ouvriers et d'employés y est plus forte et celle de cadres, plus faible que dans les autres départements franciliens. Le niveau de qualification est moins élevé que dans la région : 24% des 15 ans ou plus non scolarisés n'ont aucun diplôme (16% en Ile-de-France). Le taux de chômage est important, 12,4% de la population active est sans emploi en 2002 (8,7% en Ile-de-France) et les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement touchés. Par ailleurs, 14,5% des salariés occupent un emploi précaire. Alors que l'Ile-de-France se caractérise par le revenu moyen par foyer

fiscal le plus élevé de France, celui de la Seine-Saint-Denis, le plus bas de la région, est inférieur à la moyenne nationale.

Une précarité importante

Le département se caractérise par l'importance des situations de précarité : 10% des ménages vivent principalement des prestations des caisses d'allocations familiales (7% en Ile-de-France) et 5% de la population âgée de 18 à 69 ans bénéficie du RMI (3% en Ile-de-France). Le taux de bénéficiaires de prestations d'aide au logement est important et en augmentation : 119 habitants pour 1000 bénéficient d'une aide en 2003 (86 en Ile-de-France), ce taux ayant augmenté de 13% depuis 1998. La Seine-Saint-Denis est le département ayant le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire le plus élevé de France métropolitaine (12% contre 6% au niveau national). Plus de la moitié d'entre eux bénéficient aussi du RMI. Le département regroupe 20% des bénéficiaires franciliens de l'Aide médicale Etat, couverture santé pour les personnes ne remplissant pas les conditions de stabilité et de régularité de résidence.

Une offre de soins contrastée

Un taux d'équipements hospitaliers inférieur à la moyenne régionale

Avec 3,3 lits d'hospitalisation complète de courte durée pour 1000 habitants, l'équipement hospitalier est inférieur à la moyenne régionale (3,9 lits), en particulier en lits de médecine et de chirurgie. Le taux d'équipement est également plus bas pour les soins de longue durée : 12,5 lits pour 1000 habitants de 75 ans ou plus contre 16,1 en Ile-de-France. Le taux d'équipement en psychiatrie hospitalière, inférieur au niveau régional se situe dans la limite inférieure de l'indice national pour la psychiatrie infanto-juvénile et en deçà de l'indice national pour la psychiatrie adulte.

De faibles densités en professionnels libéraux

La Seine-Saint-Denis se caractérise par de faibles densités en omnipraticiens libéraux (83 professionnels pour 100 000 habitants contre 93 en Ile-de-France et 103 en France). Les spécialistes libéraux sont également moins nombreux qu'au niveau régional, notamment les psychiatres (20 pour 100 000 habitants contre 33 en Ile-de-France), les gynécologues (26

pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans contre 51 en Ile-de-France), les pédiatres (20 pour 100 000 jeunes de moins de 16 ans contre 33 en Ile-de-France). Les densités en autres professionnels de santé (infirmiers, dentistes...) sont aussi plus faibles dans le département qu'en moyenne dans la région.

Des structures de prévention non hospitalières particulièrement développées

Avec 69 centres de santé (soit 22% des centres de la région), la Seine-Saint-Denis est, après Paris, le département le mieux pourvu en centres de santé. Ils proposent des soins infirmiers, médicaux ou dentaires. Le département est également bien pourvu dans le domaine de la protection maternelle et infantile, avec 110 services de protection infantile, 89 services de protection maternelle et 115 centres de planification familiale. Compte tenu de cette offre développée, le département se caractérise par une activité salariée des médecins généralistes et autres professionnels de santé plus importante que dans la région et qu'en France métropolitaine.

Un niveau élevé de mortalité, notamment par tumeurs

Les principales causes de décès

Près de 8 800 décès sont enregistrés chaque année en Seine-Saint-Denis dont 53% masculins et 47% féminins. Le niveau de mortalité générale est le plus élevé des départements de la région après la Seine-et-Marne et celui de mortalité prématurée (avant 65 ans) le plus élevé de la région. Celui-ci est, chez les hommes, supérieur de 7% à la moyenne nationale et chez les femmes, de 10%. Les trois principales causes de décès sont les mêmes qu'en France : maladies cardio-vasculaires, tumeurs et morts violentes, représentent 63% des décès du département. Le département présente une sous-mortalité accidentelle mais une sur-mortalité par tumeurs pour les deux sexes par rapport à la région et à la France. La mortalité cardio-vasculaire est inférieure au niveau national mais la plus élevée de la région.

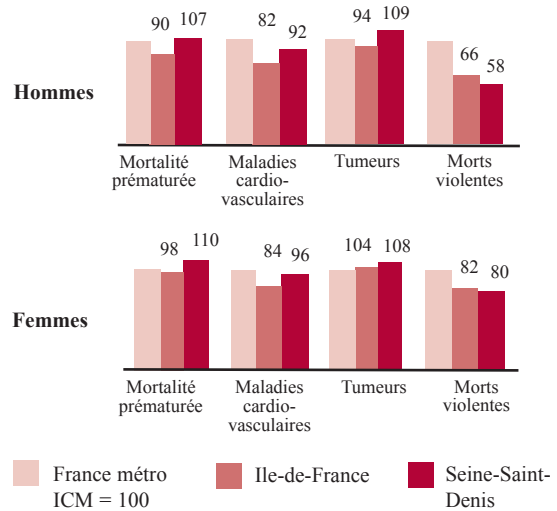
La mortalité tabagique et alcoolique

Les principales pathologies liées au tabac sont responsables d'environ 1 500 décès et celles liées à l'alcool de près de 500 décès par an en Seine-Saint-Denis. Ces consommations expliquent donc 22% des décès annuels dans le département. Par rapport à la moyenne nationale, les femmes présentent une sur-mortalité par bronchites chroniques et maladies pulmonaires obstructives de 7%, par cardiopathies ischémiques de 16% et par cancers de la trachée, des bronches et du poumon, de 31%. Comme en France, la mortalité par cancers bronchiques est en augmentation chez les femmes tandis qu'elle diminue chez les hommes. La mortalité liée à l'alcool a fortement diminué depuis 1980 mais les taux restent élevés comparés à ceux des autres départements

Sida et tuberculose

Avec 3 375 cas cumulés depuis le début de l'épidémie jusqu'en 2003, la Seine-Saint-Denis est, après Paris, le deuxième département francilien le plus touché par l'infection à VIH/sida. Le taux s'élève, pour la période 1997-2003, à 9 cas annuels pour 100 000 habitants contre 6 dans la région. Parmi les cas diagnostiqués en 2002-2003, 73% sont issus d'une contamination hétérosexuelle (62% en Ile-de-France), 69% concernent des personnes de nationalité étrangère (55% en Ile-de-France) et 34% sont des femmes. Par ailleurs, 60% de ces personnes ignoraient leur séropositivité au

ICM* mortalité prématurée et ICM pour les 3 principales causes de décès en 1998-2000



Sources : INSEE, INSERM-CépiDc, Exploitation ORS Ile-de-France
 *L'indice comparatif de mortalité (ICM) est le rapport du nombre de décès observé au nombre de décès qui serait obtenu si les taux de mortalité par sexe et âge étaient identiques aux taux nationaux. Les ICM hommes et femmes ne peuvent pas être comparés les uns aux autres.

franciliens : 64 décès pour 100 000 hommes et 17 pour 100 000 femmes dans le département, contre respectivement 53 et 14 en Ile-de-France.

Cancer du sein et colo-rectal chez les femmes

Les décès par cancer du sein, 200 chaque année en Seine-Saint-Denis, représentent 20% des décès par tumeurs chez les femmes. Le département présente une sur-mortalité par rapport à la France (ICM = 106) mais le niveau est comparable à celui de la région (ICM=108). La mortalité par cancer du sein a peu varié depuis 20 ans. Chez les femmes, le niveau de mortalité par cancer colo-rectal est également un des plus élevés de France.

moment du diagnostic sida. Or, depuis l'apparition des traitements antirétroviraux, les cas de sida sont surtout révélateurs de difficultés d'accès à la prévention et aux soins.

La Seine-Saint-Denis est le deuxième département francilien après Paris le plus touché par la tuberculose, regroupant 17% des cas régionaux. En 2001, l'incidence s'élevait à 36 nouveaux cas pour 100 000 habitants (27 en Ile-de-France et 11 en France). Ce taux élevé s'explique par l'importance de groupes de population à risque, notamment de migrants originaires de pays à haute prévalence.

La santé de certains groupes de population

La mère et l'enfant

Avec 2,35 enfants par femme en 2001, le niveau de fécondité des femmes de Seine-Saint-Denis, en hausse depuis 1997, est le plus élevé de tous les départements de France métropolitaine. Comme aux niveaux régional et national, l'âge des femmes à la maternité tend à augmenter.

Le département se caractérise par un niveau relativement élevé de mortalité infantile : 5,8 décès avant 1 an pour 1000 naissances vivantes en 1998-2000 contre 4,8 en Ile-de-France et 4,5 en France métropolitaine. La mortalité infantile a diminué de 43% entre 1980 et 2000 dans le département mais de 48% en Ile-de-France et de 54% en France.

La proportion de naissances prématurées (5,6% des naissances) est un peu plus élevée que celle observée en moyenne dans la région (5,2%) et les naissances de faible poids sont sensiblement plus nombreuses : 6,5% des naissances contre 6,1% en Ile-de-France.

Concernant les interruptions volontaires de grossesse (IVG), les données indiquent un recours relativement élevé : 20 IVG pour 100 conceptions contre 19 en Ile-de-France et 18 en France métropolitaine.

Les personnes âgées

Un peu plus de 200 000 personnes de 60 ans ou plus (dont 64 000 âgées de 75 ans ou plus) vivent en Seine-Saint-Denis en 2001. La population âgée a augmenté de 19% entre 1968 et 2001, soit beaucoup plus que la population totale (+11%). En particulier, l'effectif des

personnes de 85 ans ou plus a été multiplié par 3,3 sur cette période. Cette croissance devrait se poursuivre, ce qui pose la question de l'offre pour la prise en charge des personnes âgées dépendantes à leur domicile ou en institution. En 2003, la Seine-Saint-Denis dispose de 7 078 places en structures d'hébergement pour personnes âgées, soit 111 places pour 1000 personnes de 75 ans ou plus, offre inférieure au niveau régional (139), notamment en maisons de retraite.

Les personnes handicapées

En 2003, plus de 3 500 jeunes de moins de 20 ans bénéficient de l'Allocation d'éducation spéciale (AES), soit un taux de 8,4 bénéficiaires pour 1000 habitants de moins de 20 ans. La Seine-Saint-Denis est ainsi le département francilien enregistrant le taux le plus élevé et se situe au-dessus de la moyenne française (7,2). Ce taux a augmenté de 50% en 7 ans. Les adultes handicapés sont près de 14 000 à percevoir l'Allocation adulte handicapé (AAH), soit 22 bénéficiaires pour 1000 adultes de 20 à 59 ans. Il s'agit du taux le plus élevé d'Ile-de-France, ce qui peut notamment s'expliquer par le fait que les ressources entrent dans les critères d'attribution.

Le département présente, par rapport aux moyennes régionale et nationale, un déficit de places en établissements pour adultes handicapés (sauf pour les centres de rééducation professionnelle) et de places en établissements pour enfants handicapés.

Conclusion

Les indicateurs retenus et analysés dans le tableau de bord sur la santé confirment une situation socio-sanitaire relativement défavorable dans le département de Seine-Saint-Denis par rapport aux autres départements franciliens mais aussi en comparaison avec le niveau national.

De plus, les quelques analyses réalisées à un niveau infra-départemental témoignent de disparités au sein même du département entre les communes de l'Ouest de la Seine-Saint-Denis, caractérisées par un niveau de pauvreté particulièrement élevé et une mortalité supérieure à la moyenne, et les communes de l'Est du département, moins défavorisées, voire plutôt favorisées pour certaines, présentant des niveaux de mortalité moins élevés et une situation sanitaire plus favorable.

Ces disparités sont inquiétantes, car elles s'inscrivent dans un contexte régional où les inégalités socio-économiques et sanitaires ont tendance à se renforcer quel que soit le niveau géographique considéré.

Le diagnostic posé par ce tableau de bord constitue une étape importante vers la mise en place d'une politique de santé adaptée aux réalités socio-sanitaires du département, en permettant notamment aux différents partenaires de s'appuyer sur un outil commun et partagé.